

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 15 décembre 2021

Délibération
n°256-2021
Point 4.10.2

Point 4.10.2 de l'ordre du jour

Dispositif exceptionnel de soutien à la mobilité Erasmus+ pour l'année 21/22

EXPOSE DES MOTIFS :

Le contrat financier Erasmus+ KA 131 2021/2021 ne permet pas de financer l'ensemble des bourses de mobilité Erasmus+ études des étudiants partis en mobilité internationale à l'année dans les pays de la zone 1 depuis juillet 2021.

L'agence nationale Erasmus+ France a notifié le budget après le départ de ces étudiants en mobilité.

Pour pouvoir financer la mobilité de l'ensemble des étudiants, il est nécessaire de mobiliser d'autres ressources financières.

La proposition soumise par la DRI est d'exceptionnellement financer le 1^{er} semestre des étudiants partis en mobilité à l'année dans un pays de Erasmus+ de zone 1, sous forme de forfait sur des crédits d'établissement DRI 2021.

Les modifications sont rétroactives pour les départs effectués depuis juillet 2021.

Le montant du forfait est défini comme suit :

Durée de la mobilité dans un pays de zone 1 au 1 ^{er} semestre 21/22	Montant du forfait attribué
Entre 90 et 99 jours	1 045 €
Entre 100 et 119 jours	1 100 €
Au-delà de 120 jours	1 320 €

Le 30 novembre 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 27 voix pour et 1 abstention.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le dispositif exceptionnel de soutien à la mobilité Erasmus+ pour l'année 21/22.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	3

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 17 décembre 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT